



# Fiche d'information sur l'ordonnance d'ébullition

Dans le Massachusetts, une ordonnance d'ébullition est une ordonnance ou une directive de santé publique émise par MassDEP aux consommateurs lorsqu'un système public d'eau potable (PWS) pourrait être contaminé par des agents pathogènes.

## Informations générales sur les ordonnances de santé publique

Le programme d'eau potable (DWP) du MassDEP émet des ordonnances de santé publique lorsque le DWP détermine que les consommateurs d'un PWS particulier doivent prendre des mesures de précaution avec leur eau du robinet pour maintenir la conformité avec les normes d'eau potable.

Une ordonnance de santé publique est une mesure préventive visant à protéger la santé publique contre une maladie ou une contamination d'origine hydrique réelle ou potentielle. MassDEP émet différents types d'ordonnances, en fonction de la gravité du problème :

- Ordonnance d'ébullition de l'eau (niveaux excessifs de bactéries ou autre contamination)
- Ordonnance de non-consommation (contamination pour laquelle faire bouillir l'eau peut ne pas être un traitement suffisant)
- Ordonnance de non-utilisation (contaminants inconnus ou à haut risque)

Lorsque le MassDEP émet une ordonnance au PWS local, le PWS doit procéder comme suit :

- prendre les mesures correctives appropriées
- informer ses clients
- continuer à tester son approvisionnement en eau
- informer les clients lorsque le problème a été résolu et que l'ordonnance est levée.

Dans certains cas, le PWS peut distribuer de l'eau en bouteille aux clients concernés comme alternative à l'ébullition de leur eau. L'eau en bouteille peut être utilisée en toute sécurité pendant la durée de validité de l'ordonnance d'ébullition.

Les consommateurs doivent toujours contacter leur fournisseur d'eau public local pour obtenir des informations lors d'une ordonnance d'ébullition. Les consommateurs peuvent également trouver plus d'informations sur le site Web de leur ville. L'EPA américaine et le MassDEP proposent également des informations sur les contaminants présents dans l'eau potable. Veuillez visiter <https://www.mass.gov/water-supplier-operations> pour

Étant donné que chaque situation est différente, il est impossible de prédire combien de temps une ordonnance restera en vigueur. L'ordonnance ne sera pas levée tant que les tests ne montreront pas que l'eau répond aux normes de qualité de l'eau potable et de santé publique. Le MassDEP lèvera l'ordonnance lorsque l'eau sera considérée comme sûre et ne constituera plus une menace pour le public.

Département de la Protection  
de l'Environnement du  
Massachusetts  
100 Cambridge Street Suite 900,  
Boston, MA 02114  
[www.mass.gov/dep](http://www.mass.gov/dep)

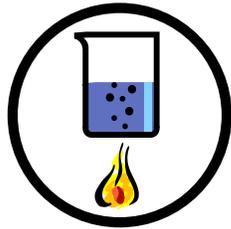
Commonwealth du  
Massachusetts  
Maura T. Healey, Gouverneure  
Kimberley Driscoll, Lieutenant-  
Gouverneur

Bureau Exécutif de l'Énergie et  
des Affaires Environnementales  
Rebecca L. Tepper, Secrétaire

Département de  
la Protection de l'Environnement  
Bonnie Heiple, Commissaire

Produit par le  
Bureau des Ressources en Eau,  
Avril 2024.  
Imprimé sur papier recyclé.

Ces informations sont  
disponibles sous un autre  
format.  
Contactez Glynis Bugg au  
617-348-4040.  
Service MassRelay TTY#  
1-800-439-2370  
Site Web du MassDEP :  
[www.mass.gov/dep](http://www.mass.gov/dep)



### **Précautions générales lors d'une ordonnance d'ébullition :**

Vous trouverez ci-dessous les précautions générales recommandées par MassDEP lorsqu'une ordonnance de santé publique est en vigueur. Veuillez vérifier auprès de votre service des eaux local pour obtenir des instructions spécifiques.

- **JETEZ** toute glace, jus, préparation pour nourrissons, eau stockée et aliments crus préparés avec de l'eau du robinet pendant la période concernée.
- **UTILISEZ DE L'EAU BOUILLIE OU EN BOUTEILLE** pour
  - boire
  - préparer des aliments
  - mélanger du lait maternisé
  - faire de la glace
  - laver les aliments
  - laver, rincer et désinfecter les ustensiles et équipements manuels
  - se brosser les dents
  - toute autre activité impliquant la consommation d'eau.
- **LES GARDERIES ET LES ÉCOLES** doivent utiliser uniquement de l'eau en bouteille ou bouillie pour
  - mélanger du lait maternisé
  - se laver les mains
  - mélanger des solutions désinfectantes pour les zones de changement de couches et les surfaces telles que les dessus de table et les jouets.

Les employés adultes doivent utiliser un désinfectant pour les mains après s'être lavé les mains avec de l'eau du robinet et du savon. N'utilisez pas de fontaines à eau et cessez d'utiliser les tables de jeux d'eau. Suivez toutes les directives fournies par le Département de l'Éducation du Massachusetts (DOE) et/ou le Département de l'Éducation et de la Protection de la Petite Enfance du Massachusetts (DEEC).

- **LES ÉTABLISSEMENTS ALIMENTAIRES AU DÉTAIL** doivent suivre les directives du conseil de santé local et du Département de la Santé Publique du Massachusetts (MassDPH). Les fabricants de produits alimentaires en gros doivent suivre les directives du MassDPH.

Les usines de transformation de la viande doivent suivre les directives du MassDPH et du ministère de l'Agriculture des États-Unis.

- **LES PISCINES, LES BAINS À REMOUS ET LES SPAS** qui sont exploités correctement, y compris une surveillance de routine pour des niveaux de désinfection adéquats, peuvent continuer à fonctionner.
- **PARTAGEZ CETTE INFORMATION** avec tous les autres qui boivent cette eau, en particulier ceux qui n'ont peut-être pas reçu cet avis, comme les visiteurs. Vous pouvez le faire en affichant cet avis dans un lieu public ou en distribuant des copies en main propre ou par courrier.
- **TRADUISEZ LES PRÉCAUTIONS** pour tous ceux qui ne comprennent pas l'anglais.

**Conseils pour l'utilisation de l'eau pendant une ordonnance d'ébullition :**

**BOUILLIR  
POUR 1  
MINUTE**

**\*Faites bouillir l'eau pendant au moins 1 minute\***

**Eau potable :** Il existe deux méthodes simples que vous pouvez utiliser pour traiter l'eau potable contre les contaminants microbiologiques (bactéries). Les deux méthodes sont efficaces contre les bactéries présentes dans l'eau.

1. **Ébullition :** Portez l'eau à ébullition pendant au moins 1 minute. Les données de laboratoire montrent que ces niveaux sont suffisants pour rendre l'eau potable. Vous pouvez également faire bouillir de l'eau au four à micro-ondes en utilisant un récipient adapté au micro-ondes, mais il est conseillé d'inclure une tige en verre ou un bâtonnet en bois ou en plastique dans le récipient pour éviter la formation d'eau surchauffée (eau chauffée au-dessus de son point d'ébullition, sans formation de vapeur). L'eau doit ensuite être refroidie et versée dans un récipient propre ou réfrigérée jusqu'à ce que vous soyez prêt à l'utiliser.
2. **Désinfection :** Utilisez des comprimés désinfectants achetés dans un magasin spécialisé ou dans une pharmacie. En cas d'urgence, vous pouvez utiliser de l'eau de Javel liquide comme Clorox™ ou Purex™ à raison de 8 gouttes (1/8 cuillère à café) d'eau de Javel pour chaque gallon d'eau. (Une mesure précise avec un compte-gouttes propre ou un autre appareil précis est nécessaire lors de l'utilisation d'eau de Javel liquide.) Laisser reposer au moins 30 minutes avant utilisation. Lisez l'étiquette pour voir que l'eau de Javel contient 5 à 6 % de chlore.

**Faire la vaisselle :** Vous pouvez utiliser un lave-vaisselle s'il dispose d'un cycle de désinfection. S'il n'y a pas de cycle de désinfection, ou si vous n'êtes pas sûr

qu'il en ait un, vous pouvez laver la vaisselle et les ustensiles à la main en suivant ces étapes :

1. Lavez la vaisselle comme vous le feriez normalement.
2. Comme étape finale, plongez la vaisselle pendant au moins une minute dans de l'eau tiède additionnée d'une cuillère à café d'eau de Javel par gallon d'eau.
3. Laissez la vaisselle sécher complètement à l'air libre.
4. Vous pouvez également utiliser de l'eau bouillie et refroidie ou de l'eau en bouteille.

**Bain et douche :** Donnez un bain à l'éponge aux jeunes enfants. Ne les baignez pas dans une baignoire où ils pourraient ingérer l'eau. Les adultes ou les enfants plus âgés doivent veiller à ne pas avaler d'eau lorsqu'ils prennent une douche.

**Se brosser les dents :** Utilisez uniquement de l'eau désinfectée ou bouillie pour vous brosser les dents.

**Glace :** Utilisez uniquement de l'eau désinfectée ou bouillie pour faire des glaçons. La congélation ne tue pas les bactéries ni les autres micro-organismes.

**Lavage des aliments :** Utilisez uniquement de l'eau désinfectée ou bouillie pour laver les fruits et légumes ou pour rincer le riz ou d'autres céréales.

**Lavage des mains :** Lavez-vous les mains avec du savon et de l'eau bouillie, ou avec du savon et de l'eau en bouteille. Si vous n'avez que de l'eau du robinet à disposition, il est préférable d'utiliser un désinfectant pour les mains à base d'alcool après vous être lavé les mains. Si aucune de ces deux solutions n'est possible et que vos mains ont été exposées à des germes (par exemple après être allé aux toilettes), il est préférable de les laver à l'eau chaude du robinet et au savon, puis de les sécher soigneusement, plutôt que de ne pas les laver du tout. Dans ces cas-là, essayez de garder vos mains loin de votre bouche et utilisez un désinfectant pour les mains dès que possible après avoir terminé.

**Cuisson:** Portez l'eau à ébullition pendant 1 minute avant d'ajouter les aliments.

**Préparations pour nourrissons :** Utilisez uniquement des préparations pour nourrissons en conserve qui ne sont pas condensées et ne nécessitent pas d'ajout d'eau. N'utilisez pas de préparations en poudre préparées avec de l'eau contaminée.

**Plantes d'intérieur et jardins :** Vous pouvez utiliser de l'eau non traitée pour arroser les plantes domestiques et les jardins. Cependant, n'utilisez pas d'eau non traitée sur les plantes alimentaires telles que les tomates ou les baies.

**Animaux domestiques :** Les mêmes précautions pour protéger les humains s'appliquent aux animaux domestiques. N'exposez pas les organismes

aquatiques (par exemple les poissons) à de l'eau contenant des niveaux élevés de bactéries. Si vous avez besoin de renouveler l'eau de l'organisme, utilisez de l'eau bouillie ou en bouteille de manière appropriée.

**\*Utilisez uniquement de l'eau bouillie ou désinfectée pour le bain et la préparation des aliments.\***

## **2.) Que faire après la levée de l'ordonnance**

**Videz tous les robinets lorsque l'ordonnance est levée :** Lors du rinçage, il est important de suivre les instructions fournies. Purgez les conduites d'eau de votre maison et de votre bâtiment, y compris :

- Robinetterie intérieure et extérieure,
- Douches,
- Distributeurs d'eau/glacé,
- Unités de traitement des eaux, etc.
- Les chauffe-eau peuvent avoir besoin d'être rincés pour éliminer toute eau contaminée.
- Certains types d'appareils de traitement de l'eau peuvent nécessiter d'être désinfectés ou remplacés avant d'être utilisés. Vérifiez auprès du fabricant pour plus de détails.

### **Voici des instructions détaillées sur ce qu'il faut faire après la fin d'une ordonnance d'ébullition :**

**Robinet d'eau froide :** Laissez couler l'eau jusqu'à ce qu'elle soit froide, une minute ou plus, avant de la boire, de vous brosser les dents ou de l'utiliser pour préparer des aliments. Si vous avez un robinet à levier unique, réglez-le pour qu'il fasse couler l'eau froide en premier.

**Robinet d'eau chaude :** Pour débarrasser les conduites d'eau chaude et les chauffe-eau de l'eau non traitée, changez tous les robinets en eau chaude et tirez la chasse pendant au moins :

- 15 minutes pour un chauffe-eau domestique typique de 40 gallons
- 30 minutes pour un réservoir d'eau chaude de 80 gallons ou plus

L'eau chaude peut alors être utilisée sans danger pour se laver les mains, la vaisselle, les casseroles, etc. N'utilisez jamais l'eau chaude du robinet pour boire, vous rincer la bouche ou cuisiner.

**Lave-vaisselle :** Après avoir rincé les conduites d'eau chaude et les chauffe-eau, faites fonctionner le lave-vaisselle à vide une fois.

**Humidificateurs :** Jetez toute eau utilisée dans les humidificateurs, les appareils à pression positive continue (CPAP), les appareils buccaux, médicaux ou de soins de santé. Rincez l'appareil à l'eau claire.

**Alimentation et préparations pour nourrissons :** Jetez les préparations pour nourrissons et les autres aliments préparés avec de l'eau le ou les jours où vous avez donné l'ordre de les faire bouillir. (En cas de doute sur les dates, contactez votre service des eaux.)

**Distributeur d'eau pour réfrigérateur :** Rincez avec au moins un quart d'eau. Si vous n'êtes pas sûr de la capacité de votre distributeur, reportez-vous aux spécifications du fabricant.

**Glaçons :** Videz les distributeurs automatiques de glace de la glace fabriquée pendant l'ordonnance d'ébullition et exécutez un cycle de 24 heures. Jetez cette glace pour assurer la purge de la conduite d'alimentation en eau de la machine à glaçons.

**Remarque :** Après une ordonnance d'ébullition, le service local des eaux peut rincer les bouches d'incendie. En raison du rinçage des bouches d'incendie et des conduites d'eau domestiques, certains clients peuvent constater un manque de pression d'eau et/ou une eau décolorée. Il s'agit d'un résultat attendu qui ne présente pas de risque immédiat pour la santé. Contactez votre service des eaux local si vous avez des questions.

**Autres informations sur les maladies d'origine hydrique :**

Toute personne qui ingère de l'eau contaminée peut tomber malade. Les nourrissons, les jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes dont le système immunitaire est gravement affaibli sont plus exposés au risque de maladie. Les symptômes peuvent inclure :

- diarrhée
- crampes
- nausée
- jaunisse
- maux de tête
- fatigue

Les symptômes peuvent apparaître quelques heures ou plusieurs jours après l'infection et peuvent durer plus de deux semaines. Ces symptômes ne sont toutefois pas uniquement associés aux maladies d'origine hydrique ; ils peuvent également provenir d'autres maladies. Si vous présentez ces symptômes, contactez votre professionnel de la santé.

Si vous avez déjà ingéré de l'eau contaminée sans le savoir, vous ne pouvez rien faire contre l'exposition que vous avez reçue. Si vous tombez malade, contactez votre professionnel de la santé. Suivez les recommandations ici jusqu'à ce que l'on vous dise que votre eau est à nouveau potable

**Contactez toujours votre fournisseur d'eau public local lors d'une ordonnance d'ébullition ou d'autres ordonnances de santé publique relatives à l'eau potable !**

**Remarque sur la bactérie E. coli**

E. coli est un sous-groupe du groupe des bactéries coliformes fécales. Il existe de nombreuses souches d'E. coli, dont la plupart sont inoffensives, mais certaines souches peuvent provoquer des maladies. Les épidémies d'E. coli bénéficient d'une large couverture médiatique. La plupart des épidémies sont dues à une contamination alimentaire (et non à l'eau) causée par une souche spécifique d'E. coli connue sous le nom d'E. coli O157:H7. Lorsqu'un échantillon d'eau potable est signalé comme « positif à E. coli », cela ne signifie pas que cette souche spécifique est présente et, en fait, elle ne l'est probablement pas. Cependant, cela indique une contamination fécale récente. Faire bouillir ou traiter l'eau potable contaminée avec un désinfectant détruit toutes les formes d'E. coli.

### **Ressources MassDEP**

- **Consultez les ordonnances de santé publique relatives à l'eau potable**

Utilisez [la base de données en ligne des ordonnances de santé publique](#) du MassDEP pour trouver une ordonnance pour votre ville ou village. MassDEP met à jour cette base de données lorsqu'une ordonnance d'ébullition, une ordonnance de ne pas boire ou une ordonnance de ne pas consommer a été émise ou levée.

Si vous ne voyez pas votre ville dans la liste mais que votre fournisseur d'eau a émis une ordonnance d'ébullition, vous pouvez effectuer une recherche sur le nom de votre ville. La recherche dans votre ville affichera également toutes les ordonnances d'ébullition terminées pour la ville.

- **Pour trouver une liste de contacts à jour de tous les systèmes d'eau publics enregistrés dans le Massachusetts,** consultez <https://www.mass.gov/water-supplier-operations> , puis aller à Reporting & Public Notification et sélectionner la feuille de calcul Excel pour PWS, Active Sources and Contacts Spreadsheet.
- **Découvrez comment les ordonnances de santé publique nous protègent des approvisionnements en eau contaminée,** consultez <https://www.mass.gov/guides/drinking-water-boil-orders-and-public-health-orders>

